

Accompagnements pour tous

Les maisons des Solidarités

Parce que la solidarité est la mission prioritaire du Conseil départemental, la collectivité anime un réseau de 30 maisons des solidarités (MDS) qui assure la mise en œuvre de l'ensemble des compétences sociales du département. Plus de 1500 professionnels de l'action sociale et médico-sociale répondent aux besoins des usagers : personnes en situation de précarité, enfance, famille, personnes âgées et personnes handicapées.

Les missions du Conseil départemental :

Le réseau des Maisons des solidarités couvre l'ensemble du territoire : les zones urbaines, périurbaines, rurales et de montagne, proposant ainsi à tous les usagers le même service de proximité. Dans chacune des MDS, sur place ou à domicile, un personnel compétent accueille et accompagne les publics :

- * Les personnes en difficulté d'insertion pour percevoir le RSA, être accompagné-e et construire des solutions adaptées à chaque situation ;
- * Les enfants et leur famille pour toutes les questions autour de la parentalité et de la santé de l'enfant, de l'éducation et de la protection des enfants ;
- * Les seniors pour un accompagnement social, une aide à domicile, la téléassistance, un logement adapté, un accompagnement pour un projet d'entrée en établissement d'accueil ;
- * Les personnes en situation de handicap pour les informer et les aider à accéder à leurs droits, les soutenir dans la réalisation de leur projet de vie ;
- * Les jeunes pour les soutenir dans l'acquisition de leur autonomie ou en cas de difficultés familiales ;
- * Les femmes pour la maîtrise de la fécondité, le suivi gynécologique, l'accompagnement des femmes victimes de violences.

<https://www.haute-garonne.fr/service/les-maisons-des-solidarites-mds>

Une Maison des solidarités est située sur la commune de Carbonne :

Impasse des Rosiers

Tél. : 05 61 97 88 67